



BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES ET CANTONALES



✓ **édito**

Armentéroises et Armentérois,
Chers Administrés,
Chers Amis,

BIENTÔT les vacances pour beaucoup d'entre vous. Après un hiver doux nous avons droit à un printemps un peu calamiteux mais pour autant le monde associatif ne s'est pas refroidi et a su apporter son savoir-faire et son enthousiasme pour animer notre charmant village.

La culture, le sport et les loisirs : il y en a eu pour tous les goûts et chacun a pu faire le choix de participer à une animation qui correspondait à ses envies.

La municipalité n'a pas été en reste d'ailleurs avec la 6^e édition de son opération « Nettoyage de la Nature » qui a pourtant été programmée à une date de circonstance en raison d'un calendrier difficile. Une trentaine d'Armentérois a tout de même participé à cette action de protection de l'environnement avant de se retrouver autour du traditionnel barbecue offert par la municipalité. La récolte a été maigre cette année et nous nous en réjouissons. Chaque fois qu'il est permis d'envisager l'identification d'un individu ou d'une entreprise qui considère notre territoire comme une décharge, la municipalité dépose plainte à la gendarmerie. Gageons que finalement cela portera ses fruits.

Il reste une nouvelle fois à rappeler à certains d'entre vous que le stationnement sur les trottoirs est une infraction au Code de la route et que la tolérance a des limites que nous n'accepterons pas de repousser surtout lorsque la progression des personnes à mobilité réduite ou les mamans accompagnant leurs jeunes enfants est entravée par des véhicules qui n'ont rien à faire sur ces dispositifs de voirie.

Je rappelle également qu'une zone de rencontre a été créée dans le périmètre de l'école primaire, de l'église et de la mairie. Cette zone est strictement limitée à 20 km/h et les piétons, cyclistes, personnes avec handicap y sont prioritaires. Un article est paru dans ce journal pour en expliquer le fonctionnement. Là aussi après le délai nécessaire à l'apprentissage et la tolérance qui s'y rattachait, le temps est venu de sévir car trop nombreux sont les usagers motorisés à ignorer cette réglementation, mettant en danger leurs propres concitoyens.

Avant de clore ce traditionnel message je tiens à vous informer, au nom de tout le Conseil municipal, que la municipalité n'a pas relevé ses taux d'imposition locale et que la hausse prévisible des impôts locaux (déjà annoncée), que nous supporterons tous en fin d'année, n'est pas de son ressort décisionnel.

Bonnes vacances à tous, soyez prudents et rendez-vous à la rentrée.

Le Maire,

SOMMAIRE

Vie Municipale



Vie Associative



Infos Pratiques



La Mairie vous informe

Votre Mairie

Tél. 01 64 35 51 99 – fax 01 64 35 51 35

Courriel : mairie.arentieres-en-brie@laposte.net

Horaires d'ouverture au public

Du Lundi au Vendredi (sauf mercredi)

De 9 h à 12 h et de 16 h 30 à 18 h 30

Le Mercredi De 9 h à 12 h

Le Samedi Sur rendez-vous avec le M. le Maire
ou un adjoint

Site internet de la Mairie :

<http://www.arentieres-en-brie.fr>

Démarches Administratives

Demandes à la mairie du domicile pour :

- ◆ La carte nationale d'identité, validité de 15 ans.
- ◆ L'inscription sur les listes électorales, tous les ans, avant le 31 décembre.
- ◆ Le parcours de citoyenneté : recensement obligatoire à 16 ans pour tous les jeunes français, garçons et filles.
- ◆ Recevoir l'édition papier des comptes-rendus du Conseil Municipal pour ceux qui n'ont pas internet.

Demandes à la mairie de Lizy/Ourcq ou de Meaux

Le passeport électronique, validité de 10 ans.

Numéros Utiles

SAMU	15
Police	17
Pompiers	18
Appel d'urgence Europe	112
Urgence Malentendants	114
Enfance maltraitée	119

Allo service public	3939
C.P.A.M.	3646
Pôle Emploi	3949
Maltraitance des personnes âgées	3977
Météo France	3250
Violences conjugales	3919

Gendarmerie de Lizy/Ourcq	01 60 01 70 10
Clinique Saint Faron	08 26 20 77 27
Hôpital de Meaux	01 64 35 38 38
Alcooliques Anonymes	01 43 25 75 00
Drogue Info Service	08 00 23 13 13
Sida Info Service	08 00 84 08 00

Site d'information et d'orientation pour l'accompagnement des **personnes âgées** et leurs proches (www.pour-les-personnes-agees.gouv.fr).
téléphone : (0820 10 3939, 0,15 € TTC/min).

État-Civil

Naissances

KORENFELD	Robin	le 01/02/2016
JAUSSANT	Alix	le 17/02/2016
PICQUE	Louis	le 05/04/2016
TORJMAN	Meir	le 28/04/2016
HUARD	Craig	le 10/05/2016
BEN SHIMON	Binyamin	le 16/05/2016

Décès

M. GUDIN	Daniel	le 31/03/2016
----------	--------	---------------

Collecte des déchets ménagers

Ne sortir les bacs que la veille au soir.

Les déchets recyclables en bac bleu

Ce bac ne doit recevoir uniquement que les papiers, cartons, briques alimentaires, emballages métalliques et bouteilles en plastique.

Collecte les semaines impaires le lundi matin :

9 et 23 mai / 6 et 20 juin / 4 et 18 juillet / 1–15 et 29 août 2016.

Les ordures résiduelles en bac marron

Les mardis et vendredis

Les déchets verts tous les lundis

Jusqu'au 28 novembre (y compris les jours fériés).
Les sacs fournis par la C.C.P.O. sont disponibles en mairie.

Les extra ménagers => le 6 octobre 2016

**Voir les sites : de la C.C.P.O : www.paysdelourcq.fr
du SMITOM : www.smitom-nord77.fr**

Déchetterie d'Ocquerre

Horaires d'Eté jusqu'au 31 octobre

Lundi et mercredi	10 h - 12 h / 14 h - 18 h
Mardi	fermé
Jeudi et vendredi	14 h - 18 h
Samedi	09 h - 12 h / 14 h - 18 h
Dimanche et jours fériés	09 h - 12 h

Assistantes maternelles

- ◆ **AMORIM** Paula, 1 rue des Cépages
Tél. 01 60 23 14 26 - 06 52 37 71 18
- ◆ **BELLET** Sandrine, 8 rue du Pressoir
Tél. 09 52 77 19 90 – 06 99 76 25 06
- ◆ **BOUCHERAT** Céline, 16 f rue des Cerisiers
Tél. 06 64 41 76 42
- ◆ **CHOUKRI** Amina, 1 rue des Sarments
Tél : 06.45.98.18.70
- ◆ **LEMAITRE** Christelle, 4 rue des Cerisiers
Tél. 06 47 35 63 24
- ◆ **LESEUR** Capucine, 8 allée Gaston Dardenne
Tél. 01 60 01 85 88
- ◆ **MAILLOT** Nathalie, 46 rue du Chef de Ville
Tél. 06 59 04 69 39

La Mairie vous informe

Location de la Salle des Fêtes

ARMENTIÉROIS

SAISON	Jeudi	Jeudi & Vendredi	Samedi & Dimanche	Week-end de 4 jours
Hiver	150 €	300 €	500 €	750 €
Été	125 €	250 €	400 €	600 €

EXTÉRIEURS

SAISON	Jeudi	Jeudi & Vendredi	Samedi & Dimanche	Week-end de 4 jours
Hiver	250 €	500 €	1000 €	1500 €
Été	225 €	450 €	800 €	1200 €

PROFESSIONNELS

Toutes saisons	1 jour en semaine	2 jours en semaine	Samedi 9h. Dimanche 17h.	Week-end de 3 jours
	400 €	800 €	1500 €	2000 €

Prêts à l'accession ou à l'amélioration de l'habitat en Seine et Marne -S&M

La Caisse départementale D'aide au Logement—CADAL propose des prêts pour aider au financement des opérations immobilières suivantes

- Accession à la propriété (neuf ou ancien).
- Construction.
- Agrandissement.
- Rénovation, amélioration, adaptation, réhabilitation.
- Travaux de copropriété.
- Rachat de soulté.

Certaines conditions sont demandées pour pouvoir bénéficier de ces prêts :

- l'habitation doit se situer en S&M et être la résidence principale,
- sous condition de ressources

Pour en savoir plus : <http://cadal77.wix.com/cadal77>

@-mail : cadal77wanadoo.fr

☎ 01.60.65.94.88

Location de tables et de chaises

Exclusivement réservée aux Armentiérois (hors location de la salle).

- ◆ 3 € la table,
- ◆ 1 € la chaise
- ◆ 4 € le banc de 4 places, pour une location de 2 jours.

Location de la Maison des Associations

Uniquement réservée aux Armentiérois les week-end, la capacité maximale est de 25 personnes.

Tarif ÉTÉ du 16 mars au 14 octobre = 100 €

Tarif HIVER du 15 octobre au 15 mars = 120 €

Informations et réservations au secrétariat de Mairie.

La priorité des locations est bien sûr donnée aux Armentiérois et Associations.

Les salles devront être rendues rangées et nettoyées.

Mise à disposition du camion de la commune

Le remplissage de la benne est laissé aux soins du bénéficiaire et l'évacuation des déchets ainsi recueillis assurée par les employés communaux.

Ce service ne concerne exclusivement que les déchets verts.

Tarifs : 50 € par rotation en semaine.

La mise à disposition pour le week-end (du vendredi soir au lundi matin) sera facturée 100 € pour une seule rotation vers la déchetterie.

Une borne de recharge pour 2 véhicules électriques



est en cours d'installation par le Syndicat Départemental des Énergies de Seine et Marne (S.D.E.S.M.) sur le parking des ateliers municipaux. Les deux emplacements de stationnement réservés aux véhicules électriques sont réglementés par une zone bleue, de 9.00 h à 19.00 h, du lundi au samedi.

La durée de stationnement sur ces emplacements est limitée à 2 heures.

Dans la zone indiquée, le conducteur est tenu d'utiliser un disque de contrôle de la durée de stationnement.

Les usagers qui le souhaitent peuvent s'enregistrer sur le site : www.ecocharge77.fr, ce qui leur permettra de recevoir leur badge d'accès au service de charge. 5 € sont demandés lors de la création du compte pour le badge. Le prix de la charge est fixé à 0,5 € jusqu'à la fin 2016.

Une cartographie sur smartphone sera bientôt disponible.

Accueil des Nouveaux Arrivants

Vous venez d'emménager à Armentières-en-Brie, Monsieur le Maire et l'équipe municipale vous souhaitent la bienvenue.

N'hésitez pas à aller en mairie vous présenter et aussi récupérer tous les renseignements utiles et les documentations qui concerneront votre quotidien :

les numéros utiles, les démarches administratives, le bulletin municipal « L'Élan d'Armentières », les comptes rendus du conseil municipal, la collecte des déchets, les transports, la vie associative ...

INFORMATIONS COMPLÈTES SUR LE SITE

<http://www.armentières-en-brie.fr>

La Mairie vous informe sur les Finances

Les informations financières de notre commune sont communiquées sous 2 appellations :

- **la section de fonctionnement** (qui enregistre les mouvements financiers relatifs au « fonctionnement » de la commune : rémunération du personnel, entretien du patrimoine, subvention aux associations par exemple),
- **la section d'investissement** (qui comptabilise toutes les opérations relatives, notamment, aux achats de matériel ou aux travaux ayant pour finalité la sauvegarde ou l'accroissement du patrimoine communal).

Chacune de ces sections possède ses propres recettes et ses propres dépenses.

Chaque année, pour chacune de ces sections, l'exécutif communal vote le budget de l'année et entérine le compte administratif de l'année précédente.

Le budget est prospectif car il s'établit avec des informations prévisionnelles pour l'année en cours. Il permet à vos élus de vérifier si les dépenses engagées seront correctement couvertes par des recettes identifiées.

Le compte administratif est quant à lui rétrospectif car il constate les recettes et les dépenses réelles de l'année N-1. La différence entre les charges et les produits constituent le résultat de l'exercice.

Point sur la section de fonctionnement en 2015

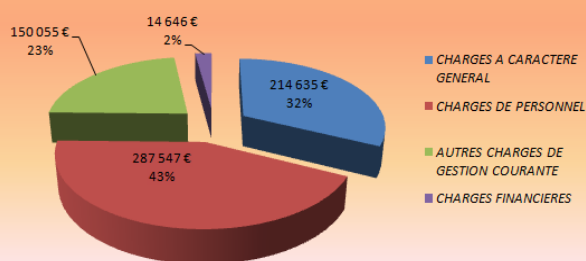
Le total des charges s'est élevé à 666 884 €, en hausse de près de 9% par rapport à 2014 soit près de 53 000 € en valeur.

Principales raisons de cette hausse :

- augmentation conjoncturelle des frais de personnel (+ 51 000 €),
- augmentation exceptionnelle de quelques charges courantes à caractère général (+ 20 000 €).

Ces hausses ont été heureusement compensées par une baisse des charges de gestion courante (- 21 000 €).

Répartition des charges 2015

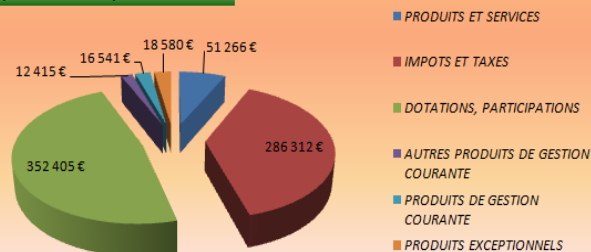


Le total des produits, quant à lui, s'élève à 737 520 €. Il est aussi en hausse par rapport à 2014 mais de seulement + 6% soit un peu plus de 40 000 € en valeur.

Les raisons de cette hausse sont à rechercher partiellement dans la perception unique d'une dotation de décentralisation pour un montant de 11 000 € et de 12 000 € au titre de la dissolution de l'ancien syndicat intercommunal d'électrification.

Le résultat 2015 de fonctionnement est donc de 70 636 €.

Répartition des produits 2015



Point sur les derniers investissements réalisés à Armentières entre 2012 et 2015

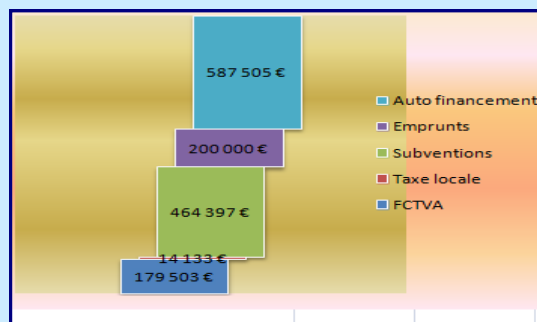
Durant cette période, c'est près de 1,5 Million d'euros, c'est-à-dire un peu plus de deux fois nos recettes annuelles de fonctionnement (pm : 738 000 € environ en 2015), qui ont été engagés au titre de la section d'investissements.

La plupart de ces investissements sont tout à fait visibles dans notre village mais d'autres, bien que moins apparents, n'en étaient pas moins nécessaires (réfection du clocher de l'église, réparation du chauffage de l'école élémentaire par exemple).

Le financement de ces investissements a été assuré pour un peu plus de 40% par autofinancement, c'est-à-dire par nos propres moyens (cumul des résultats de fonctionnement).

Le reste a été pris en charge pour 1/3 par des subventions reçues (Région Ile de France et département notamment), pour 13% par recours à l'emprunt et le reste par le FCTVA (Fonds de Compensation de la Taxe sur la Valeur Ajoutée).

=> L'Etat nous reverse, avec un décalage de 2 ans, une partie de la TVA réglée sur les investissements (environ 93%).



La Mairie vous informe

Course aux œufs le 27 mars

Cette année encore, les massifs et les plates-bandes du parc de la Maison des Associations dissimulaient mal les nombreux œufs qu'avaient déposés les membres de la nouvelle association d'Armentières-en-Brie : « FetAAR » (ancien Comité des Fêtes). Cette "chasse" fit la joie des nombreux enfants venus à l'appel de la Municipalité, accompagnés de leurs parents.



6^e Opération « Nettoyons la nature »

Malgré un weekend prolongé, une trentaine d'Armentierois a participé à cette action le **7 mai**. Le soleil était au rendez-vous.



Tous se félicitèrent de la maigreur de leur cueillette, preuve que cette action porte ses fruits et que nos concitoyens sont de plus en plus respectueux de leur environnement.

La matinée se termina, très cordialement, autour d'un barbecue organisé par la municipalité.



8 mai-71^e cérémonie de commémoration

Après le rassemblement solennel et la lecture du message du ministre des anciens Combattants par M. le maire Denis WALLE, une gerbe de fleurs fut déposée par la municipalité au pied du monument aux morts.



Ensuite, les participants se rendirent à la Maison des Associations où leur fut servie une collation.

Délibération du Conseil Municipal du 13 avril 2016 fixant des droits de voirie pour l'occupation du domaine public communal.

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que celui-ci lui a donné délégation pour instaurer des droits de voirie, comme cela se fait dans d'autres communes de notre strate et qu'il convient aujourd'hui de formaliser cette délibération en fixant les tarifs.

Ces droits de voirie, qui n'ont pas un caractère fiscal, couvrent de nombreux cas et permettent aux collectivités de recouvrer des recettes auprès des utilisateurs du domaine public. Il en cite quelques uns, sans aucune exhaustivité :

- stationnement abusif sur place de parking (> à 7 jours),
- occupation de l'espace public lors de la mise en place d'échafaudages ou de la réalisation de travaux,
- occupation du sol du domaine public pour un dépôt de sable et/ou matériaux de construction,
- occupation de l'espace public lors d'un déménagement (blocage d'une rue),
- occupation de l'espace public lors d'évènement exceptionnel (cirque, fête foraine).

Ces droits de voirie ont un triple objectif :

- sensibiliser les usagers sur le fait que l'utilisation abusive d'espaces publics n'est pas acceptable car ceux-ci doivent être partagés,
- recouvrer des recettes supplémentaires,
- faire payer les dégradations éventuelles constatées.

Le recouvrement de ces droits de voirie s'effectue après rédaction d'un procès-verbal de constat qui peut être réalisé par un agent titulaire, par le maire ou l'un de ses adjoints. Un tableau récapitulatif des droits de voirie sera mis à l'affichage public dès que possible.

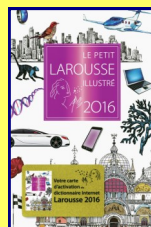
Cadeau de Naissance

La municipalité offre une carte cadeau de naissance à tous les nouveaux nés d'Armentières-en-Brie.

D'une valeur de 25 euros, elle peut être utilisée dans tous les magasins LECLERC.



Fête des écoles le 4 juin



La tradition cette année sera encore respectée : la Municipalité offrira un dictionnaire aux élèves de CM2 qui quitteront notre école primaire pour se rendre au collège de Trilport.

Après cette cérémonie, les enfants des Ecoles offriront un spectacle à leurs parents.

VIE ASSOCIATIVE

A.A.B Les Amis d'Armentières - en - Brie

27, rue du Chef de Ville
Présidente : **Mme Viviane FAVRE**
Téléphone : 06 15 78 07 09



Cotisation annuelle de 23,50 € par personne

Tous les lundis : jeux de société et collation à la Maison des Associations ; une fois par mois, sortie au restaurant.



Prochaines sorties et voyages

19 juin : Croisière-déjeuner des Rois à Chenonceau

25 juin : Méchoui à la Maison des Associations

2 juillet : Journée au Tréport

du 24/09 au 01/10 : Voyage à SALOU en Espagne.

Fêtes et Animations d'Armentières FETAAR

18 rue des Sarments
Présidente : **Mme Catherine GERMAIN**
Téléphone : 06 61 78 25 08
Cotisation annuelle de 5 € par personne.



Activités passées

Le 02 avril 2^e édition des jeux vidéos pour le plus grand



bonheur des jeunes armentériens. 22 consoles étaient à leur disposition ainsi qu'une



grande structure gonflable. Bonne fréquentation.

Le 22 mai Le 2^e marché campagnard s'est déroulé



avec 23 exposants afin de nous proposer leurs produits et objets artisanaux. Hélas !!! le temps très humide toute la journée n'a pas permis une très grande fréquentation.



En marge de l'Armentérioise **le barbecue** fut un grand succès grâce à une accalmie de la pluie durant 3h.



Prochaines manifestations

18 juin Fête de la musique et barbecue.

13 juillet Atelier lampions pour les enfants, restauration, retraite aux flambeaux, feu d'artifice et soirée guinguette.

17 sept. Rallye enfants.

A.H.A. Amateurs d'Histoire et d'Art

Mairie 9 rue du Chef de Ville
Président : **M. Sylvain CARRÉ**
Téléphone : 01 60 44 75 87



Depuis 1988 l'association organise chaque année une exposition dont le thème est sans cesse renouvelé ; 1900 : quelle époque ! - La France rurale à la veille de 1914 - Histoires de Musiques - La télé au temps de l'ORTF - Le Cinéma s'expose.

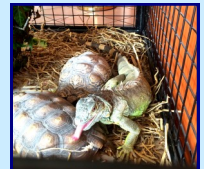
Les 19 et 20 mars, pour sa **30^e exposition**, l'A.H.A avait choisi un thème d'actualité : **La Biodiversité, un patrimoine à préserver !**

De nombreuses associations s'étaient jointes à elle pour illustrer ce thème :

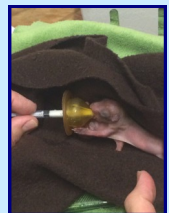
"**Le Grand Voyeux**" avait délégué une conférencière qui instruisit son auditoire sur l'importance des zones h u m i d e s .



"**Edentara**" présentait des animaux exotiques : serpents, lézards, tortues, mygales....et réhabilita aux yeux de nombreux visiteurs ces animaux souvent méconnus.



"**SOS écureuil roux**" vit son public s'attendrir devant les petites têtes rousses non encore sevrées : têtées toutes les 3 h.



Lors de la sortie botanique de dimanche, "**Terroirs**" sut enthousiasmer les randonneurs en révélant les petits secrets de notre flore locale.



Un apiculteur fit partager sa passion d'amateur éclairé.

Le lundi, la salle des fêtes fut envahie par plus de **500 enfants** du canton que les cars de VIABUS

avaient acheminés vers notre village.

Les membres de l'association espèrent que cette exposition contribuera à la prise de conscience de la nouvelle génération:



la Biodiversité, un patrimoine à préserver.

N'oubliez pas non plus toutes les activités culturelles proposées par la C.C.P.O. : <http://www.paysdelourcq.fr/accueil>
et l'Office du Tourisme : <http://www.tourisme-paysdelourcq.fr/>

VIE ASSOCIATIVE

A.L.F. Association des Loisirs en Famille

3, rue d'Isles

Présidente : **Mme Sandrine MARIUZ**

Téléphone : 01 64 33 22 84



Cotisation annuelle inchangée de 22 € par famille

Activités proposées durant toute l'année :

- ◆ Randonnée une fois par mois, marche 1/2 journée/sem,
- ◆ 1 fois par semaine : yoga, jogging, pétanque.
- ◆ L section jardins propose 2 à 3 rendez-vous/an.

◆ **Nouvelle section ping-pong à partir du mardi 24 mai à 20h à la Salle des Fêtes.**

Activités passées

Le 12 mars : soirée couscous/concert avec E.M.A.A. 55 personnes présentes au repas ont pu en même temps écouter le groupe « Minuit 6 heures ».



Le 13 mars, Carnaval sur le thème de « PARIS »

Le beau temps était au rendez vous. De nombreux enfants et leurs parents, pour la plupart déguisés, ont suivi le **char tracté par M. François BAILLEUX** à travers les rues qui



furent couvertes de confettis. Ensuite un goûter a été offert par ALF à la Salle Des Fêtes, où se trouvait une jolie montgolfière, fabriquée par les enfants de l'école qui fréquentent les NAP.

Le 3 avril brocante annuelle avec 80 exposants et badauds qui ont pu profiter du beau temps. Les forains étaient aussi présents.

Le 1^{er} mai : 6^e troc aux plantes organisé à la Maison Des Associations. Sous un beau soleil, les amis jardiniers ou amateurs ont pu venir échanger plants, plantes vivaces, graines et conseils.



Prochaines manifestations

- 26 juin** Barbecue pour les adhérents
- 07 août** Pique nique et canoë sur le petit Morin
- 27 août** Cinéma en plein air
- 17 sept.** Spectacle historique de Meaux + restaurant

Courir pour Armentières-en-Brie

4 rue du Pressoir

Président : **Eric LEBLACHER**

Téléphone : 06 15 15 47 28



Il existe des jours pluvieux mais heureux. **Dimanche 22 mai**, par une météo bien maussade et un public passionné ou curieux, **800 coureurs à pied** ont participé à l'Armentéroise au travers des 5 épreuves proposées (dès 3 ans) soit une augmentation de 45% par rapport à 2015. **160 enfants** étaient aussi au départ de leurs épreuves par catégorie d'âge. Organisé par la toute nouvelle association, l'évènement fut un grand succès grâce à ces valeurs prônées : l'effort, le dépassement de soi, la solidarité, la fête et le bien vivre ensemble.

De nombreux Armentérois de 4 à 74 ans ont chaussé leurs baskets et ont pu profiter d'une organisation félicitée par de nombreux témoignages. Leur bonheur d'être Finisher et leur envie de se surpasser ont fait plaisir à voir. Parmi eux, **70 villageois ont mis un dossard dont près de 20 sportifs ont porté les couleurs de l'association organisatrice. Plusieurs podiums et victoires ont été décrochés par les adultes et enfants de la commune.**



L'Armentéroise, dont les parcours passent dans les rues de notre petit village, à travers champs, forêts et en bord de Marne, fait découvrir notre patrimoine naturel mais aussi historique : dépaysement garanti !

Elle est devenue en l'espace d'une matinée l'une des épreuves natures inscrites au calendrier de la fédération française d'athlétisme parmi les plus importantes de Seine et Marne.

Cette fête du sport est l'apanage d'une organisation préparée depuis des mois par un groupe d'amis réuni dans l'association ainsi que la participation de près de **120 bénévoles** ou encore de nombreux partenaires.

Ses 10 membres fondateurs (Stéphanie, Eric (*2), Rémi, Cécile, Arnaud, Marie-Paule, Arthur, David, Chantal) proposeront une **animation sportive samedi 24 septembre pour les enfants avant d'organiser samedi 17 décembre la 1^{ère} édition de l'Armentéroise by night** : un évènement dont on risque fort d'entendre parler...

En conclusion de la remise de prix qui s'est déroulée sous l'unique éclaircie de la journée, **l'association a souhaité tout particulièrement remercier François BAILLEUX et Florent AIGRET pour le droit de passage sur leurs portions privées.**



Atelier « Dessin-Peinture » MonPinceau



Présidente **Michèle LESENECHAL** - Téléphone : 07 86 79 06 40

Les 9 et 10 avril, de nombreux curieux, connaisseurs ou néophytes, ont pu découvrir les œuvres présentées par les 14 artistes en herbe de l'association à l'occasion de leur exposition annuelle. Leur cours fonctionne chaque mercredi de 14h à 17h dans la salle de la Maison des Associations. Ils seraient heureux d'y accueillir ceux et celles que la pratique artistique attire. N'hésitez pas à venir pour une séance d'essai.



Infos pratiques d'ici et d'ailleurs

Règles de bon voisinage

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore **ne sont autorisés que :**

de 7 h à 20 h les jours de semaine

de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h le samedi

de 10 h à 12 h le dimanche et les jours fériés

Les haies donnant sur la voie publique doivent être taillées à la limite des propriétés et ne pas toucher les fils électriques. Dans le cas, où cette règle ne serait pas respectée, la Mairie se verrait contrainte de faire les travaux au nom du propriétaire et **aux frais de celui-ci.**

Tous brûlages de feuilles et de déchets sont interdits.



Nouveau : Le SMITOM

offre 2 poules dans le cadre du programme de réduction des déchets évaluée à 300 kg/an. Contactez M Bosse-Platière par mail s.bosse-platiere@smitom-nord77.fr ou au 01.60.44.44.59

Prenez garde aux tiques dont les morsures transmettent



la **maladie de Lyme**. On estime à 27 000 le nombre de personnes infectées par an en France. La maladie se manifeste dans les 3 à 30 jours après la morsure. Une plaque rouge, inflammatoire

apparaît alors autour du point de piqûre, avant de s'étendre progressivement. Celle-ci peut s'accompagner de courbatures, d'un état grippal. Si elle n'est pas soignée,



l'infection peut évoluer vers des atteintes chroniques handicapantes quelques semaines, mois ou années plus tard (encéphalite, méningite, névralgies, paralysies, affections dermatologiques, cardiaques ou ophtalmiques). Dès la **morsure retirer la tique** avec une pince à épiler ou un tire tique (surtout pas d'éther), appliquer localement un antiseptique **consulter son médecin traitant qui prescrira des antibiotiques.**

Pétanque : Championnat départemental

en triplettes vétérans – Les 10 et 11 mai à CLAYE

SOUILLY. 58 équipes se sont affrontées.

Les Champions de Seine et Marne

sont : Michel BICHBICH,
Patrick MORENO de NOISIEL
et Pierre PLACE.

Ils sont qualifiés pour le Championnat de France des 11 et 12 juin à GUINES (Pas-de-Calais).



Opérations Tranquillité - Vacances

Elles sont organisées toute l'année et pour un minimum de 7 jours d'inoccupation. Signalez votre absence à la **brigade de gendarmerie de Lizy-sur-Ourcq au moins 48 h avant votre départ**, muni d'un justificatif de domicile. Des patrouilles seront organisées pour surveiller votre domicile.



La Ferme Saint Jean

12 bis rue de Meaux - 77440 Armentières en Brie

Ouvert toute l'année du Lundi au Samedi
de 10h à 12h et de 14h à 17h

Réservation et visite sur rendez-vous

Un seul numéro 01 64 35 56 91

www.ferme-saint-jean.com

*La solution pour votre compagnon
durant les vacances*



**PILES
SÉCURITÉ**



**24H/24
7J/7**

01.60.01.80.58

piles-securite.com

2, avenue de la Gare
77440 LIZY sur OURCQ

Vidéosurveillance

Télesurveillance

Intervention

Sécurité...



BATEMP S.A.S.

☎ **01.60.24.47.44**

www.batemp.fr

contact@batemp.fr

67 avenue de Verdun

77470 TRILPORT

**Expertise et Ingénierie Bâtiment
Assistance technique contentieuse
Règlement litiges, défense des assurés
Assistance construction, réception
Estimations immobilières et travaux**

Dépôt légal à parution : 2^e trimestre 2016

Imprimerie : Aire de Repro de Mareuil-lès-Meaux n° de SIRET 479646713 00038

Directeur de la publication : Denis WALLE

Comité de rédaction : Vincent CARRÉ, Alain GRESSIER, Nicole ROSSI

Un comité de lecture vérifie que les textes et les photos insérés dans ce bulletin sont conformes aux bonnes mœurs et à la courtoisie, ne sont ni contraire à l'ordre public, ni politiques, ni confessionnels, mais informe les lecteurs que le contenu des articles paraît sous l'entière responsabilité de leurs auteurs.

Crédits photos : M. BICHBICH, V. CARRÉ, C. GERMAIN, M. KALENSKY et- N. ROSSI.